

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

du 27 Juin 2018

Présents : Pierre Le Boucher, Pierre Gueutier, Bénédicte Boiron Layus, Pierre Yves Bernard, Christophe Laurence, Yves Satin, Annick Martin, Didier Aveline, Ronan Le Goff,

Excusés : François Coudray, Edwige Diacono, Eric Blanchot, Arnaud Fautrat, Alain Declochez, Danièle Le Sec'h, Michel Pinson, Hervé Nivet, Eric Coulon, Yann Colin

Invités : Yvon Furet Directeur CDV 22

Ordre du jour :

- Point budgétaire du CDV 22
- Bilan de la Coupe de Bretagne
- Validation des propositions de la Commission sportive
- Point sur les sélectionnés aux différents championnats de France
- Questions diverses

Point budgétaire du CDV 22

Budget CDV 22 - prévisionnel 2018			
	Prévi 2018	Versé au 21/06/2018	Versé 2ème semestre
PRODUITS			
PRESTATIONS	63 200 €	4 370,00 €	58 830,00
Ecole de voile itinérante	13 200 €		13 200,00
Mises à disposition BEES	6 500 €		6 500,00
Stages départementaux (sportifs+ formations fédérales et continues)	11 000 €	4 154,00 €	6 846,00
Quote part licences (passeports)	15 500 €		15 500,00
Inscriptions régates (coupe+cat)	13 000 €	216,00 €	12 784,00
Prestations de services (commission dev. Ligue+compta cdvh+coupe f	4 000 €		4 000,00
Vente matériel			
SUBVENTIONS	166 700 €	148 606,00 €	18 094,00
CNDS	7 000 €		7 000,00
Subventions autres Coupe de Bretagne / CAT	4 500 €	4 500,00 €	0,00
Subventions diverses Conseil Dept (Aides postes, ETVD,	155 200 €	144 106,00 €	11 094,00
PARTENARIATS	38 244 €	4 490,00 €	33 754,00
Partenariat Ailes Marines	22 244 €	2 990,00 €	19 254,00
Partenariat ligue (coordination Equipe ETR+coupe bretagne)	8 000 €		8 000,00
Partenariat Crédit Agricole (ETVD, Trophée Dept)	5 000 €		5 000,00
Partenariat CCI (Trophée habitable)	3 000 €	1 500,00 €	1 500,00
COTISATIONS CLUBS	7 030 €	7 030,00 €	0,00
AUTRES PRODUITS	58 369 €	16 724,55 €	41 644,45
Remboursement charges (dont frais formation, repas CAT, CPAM,...)	0 €	204,55 €	204,55
Autres produits (quote part subvent / prod except/amortiss. Subv inves	3 369 €		3 369,00
Produits exceptionnels (vente matériel CDVH)	55 000 €	16 520,00 €	38 480,00
Intérêt Livret	200 €		200,00
PROJET HABITABLE JEUNE			
TOTAL PRODUITS	333 543 €	181 220,55 €	93 492,45

(1) 40 000 euros prévus pour Elliott impossible, mais le local du port vendu 15 000 euros + 5 412 restant compte CDVH
Soit : 40 000 – (15 000 + 5 412) = 19 588 en moins en recettes

Un acheteur Slovène s'est déclaré pour l'acquisition des 4 Eliotts, il en propose 5000€ par unité. Le CA décide de faire une contreproposition qui couvre au moins la VNC des bateaux qui est actuellement de 5200€. Il sera donc proposé 5500€ par bateau pour l'achat des quatre sans aucune possibilité de renégocier le prix pour l'acheteur lors de sa visite en France. Affaire à suivre...

CHARGES	Prévi 2018	Dépensées au 21/06/2018	A dépenser 2ème semestre
CHARGES EXTERNES	126 732 €	31 534,98 €	95 402,09 €
Frais généraux de réunion (CA-AG-opérations déptales, commissions, frais EVI et MAD, frais reception CAT tour repas...)	8 700 €	2 620,22 €	6 079,78 €
Frais déplacements des salariés (frais kms)	6 200 €	1 563,05 €	4 636,95 €
Frais déplacements et représentations des élus (frais kms)	3 100 €	1 264,52 €	1 835,48 €
Frais de stages départementaux et actions sportives (reversement coureurs Equip Dept)	26 000 €	6 596,96 €	19 403,04 €
Equipe dept (reversement club), vacances stages, ETVD, Habitable	42 000 €	2 225,00 €	39 775,00 €
Energie (carburant)	6 200 €	1 969,53 €	4 230,47 €
Fournitures administratives	800 €	67,00 €	733,00 €
Locations (charges bureaux payées au CDOS)+location vehicule	7 300 €	1 962,95 €	5 337,05 €
Entretien et réparations (matériel nautique et bureautique fourniture)	2 000 €	1 272,00 €	728,00 €
Assurances CDV + assurance stokage bateaux+camion cdvh(+10000€)	3 242 €	3 313,27 €	- €
Honoraires comptable+commissaire au compte	2 500 €	840,00 €	1 660,00 €
Services bancaires	160 €	97,76 €	62,24 €
Dotations épreuves (coupes/médailles, lots,...)	6 500 €	3 561,99 €	2 938,01 €
Frais d'impressions (docs, affiches sur opérations déptales...)	2 000 €	1 594,00 €	406,00 €
Frais postaux et télécom+internet (fibre optique)	1 400 €	497,80 €	902,20 €
Achat équipement (Voile EVI, ordinateurs)	300 €	433,80 €	- €
Participations diverses (site internet, reversements ETVD, lycées habitable, CAT, trop)	8 000 €	1 655,13 €	6 344,87 €
Documentation générale/presse locale	230 €		230,00 €
Droits enregistrement (cartes grises camion+remorques)	100 €		100,00 €
CHARGES SOCIALES	151 500 €	62 058,00 €	89 442,00 €
Salaires+Charges sociales+taxes sur salaires+cotisation formation	151 500 €	62 058,00 €	89 442,00 €
Congés payés		- €	
AUTRES CHARGES	54 950 €	3 123,00 €	51 827,00 €
Amortissements (dont 15477 € provenant du matériel CDVH)	20 114 €		20 114,00 €
Charges exceptionnelles (VNC biens cédés)	14 436 €		14 436,00 €
Autres charges (achat T-shirt, maintenance infor, transp sur achat,...)			
ss traitance (Ménage/ Bulletin salaire)+personne ext (formateurs)	2 400 €	3 123,00 €	
Provision projet jeune habitable	18 000 €		18 000,00 €
TOTAL CHARGES	333 182 €	96 715,98 €	236 671,09 €

Bilan de la Coupe de Bretagne

	Nombre de Clubs	Nombre de Coureurs
Dept 22	16	117
Dépt 29	21	194
Départ 35	5	69
Depart 56	12	136
Hors Bretagne	3	9
TOTAL	57	525

Inscriptions par série

	Nbre de bateau X	Nbre de coureurs inscrits
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Optimist Benjamin	62	62
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Optimist Minime	80	80
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Catamaran c3	26	52
Coupe de Bretagne des clubs 2018- Catamaran c4	6	12
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Laser Radial	28	28
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Laser Standard	4	4
Coupe de Bretagne des clubs 2018 -Laser 4.7	12	12
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Open Bic	17	17
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Intersérie dériveur	39	76
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Minimes Espoirs Bic 293	61	61
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - RSX 8,5	15	15
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Bic techno +	3	3
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Windsurf	12	12
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - RDD120	22	22
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Formule 31	10	10
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Formule 42	13	13
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Open 5,7	7	21
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - Mini J	12	12
Coupe de Bretagne des clubs 2018 - VRC	13	13
	442	525

Il est noté qu'en Inter séries, il y a beaucoup de disparités entre les vitesses des bateaux, notamment les bateaux RS Feva qui ont eu du mal à passer la ligne avant la fermeture.

Rappel sur les dernières éditions

Participation en 2016 : 491 coureurs (annulation sur Erquy)

Participation en 2017 : 485 coureurs (annulation sur Erquy)

Participation en 2018 : 525 coureurs (maintien d'une journée sur les 2 à Erquy)

Communication :

- Des Vidéos et Photos sont disponibles sur la page Facebook Coupe de Bretagne des Clubs.
 - Cette page depuis sa création compte 400 abonnés.
 - Voir les stats de la page en fin de compte rendu
- Durant les 2 jours, l'équipe chargée des publications a alimenté la page de photos et vidéos, toutefois la distance entre les sites n'a pas permis qu'ils couvrent toutes les séries, ce qui est dommage.

En 2016, nous avons axé la communication sur de la vidéo,

En 2017, il y avait vidéo et photos

Cette année nous avons fait le choix des réseaux sociaux uniquement.

Conseils pour une prochaine édition au niveau de l'équipe communication :

Une tenue « Ligue » pour les personnes en charge de la communication permettrait qu'ils soient plus reconnaissables aux yeux des parents et/ou coureurs.

Prévoir un cahier des charges en amont pour avoir un contenu « plus cadré », éviter les erreurs de noms dans les séries par exemple.

Etre autonome sur ses déplacements.

Il est souhaitable de faire apparaître également pour une édition future, un classement provisoire dès le samedi soir.

Bilan financier :

- Hausse des inscriptions de 8.8% par rapport à l'an passé. Ceci s'explique par le maintien d'une des 2 journées de régates sur Erquy et aussi par le fait que beaucoup de personnes ont tardé à s'inscrire, et par conséquent ont payé la majoration.
- Les frais de déplacements et d'hébergements des arbitres sont en baisse, pratiquement divisé par 2. Pour cette édition, beaucoup d'arbitres sont costarmoricains ce qui entraîne moins de frais.
- Le changement de site des mini j sur st Quay a évité à l'organisation la location de toilettes PMR, soit une économie de 400€ sur le budget général.
- Le retour prestations Mer des clubs est donc en hausse de pratiquement 15% par rapport à l'an passé.

La clé de répartition reste la même, la somme est divisée en deux avec une part fixe et une part variable (selon le nombre de coureurs)

La part fixe = 1 rond et une journée ; soit 18 part au total sur l'organisation.

Les prestations seront payées sur présentation de facture.

Produits	définitif
Inscriptions (12€/ jour / équipier) base 600 coureurs	13703,00 €
Apport Ligue de Bretagne/banque populaire/Conseil régional	6000,00 €
Subventions	
Conseil Départemental	1500,00 €
Saint-Brieuc Agglomération	3500,00 €
Saint-Brieuc Agglomération (valorisation communication et repas vip)	1 500,00 €
PRODEAL	1000,00 €
Leff Armor Communauté	500,00 €
Lamballe Terre et Mer	500,00 €
Partenariats	
Ailes Marines	4000,00 €
Direct sailing	300,00 €
Chantier Cras	2 500,00 €
TOTAL PRODUITS	35 003,00 €
Charges	définitif
Prestations des clubs et CDV	16035,87 €
Mer Carburant <small>45 Litres X 1,60€X nombre de bateaux</small>	5513,55 €
Mise à disposition bateaux du Chantiers Cras	2 500,00 €
Lots remise des prix	300,00 €
Manutention bateau CRAS	700,00 €
Réceptions	
Réceptions VIP (repas des officiels 50p.)	750,00 €
Bénévoles (paniers-repas samedi midi+dimanche midi) 5 Euros X 2	1815,00 €
Cérémonie	870,40 €
Pot Remise des prix (6 sites)	
Dotation Prix	1091,70 €
Coupes, gravure, lots...	
Prestation secrétariat	1500,00 €
Hébergement-déplacements	
Hébergement arbitres	314,64 €
Déplacements arbitres	200,28 €
Déplacements Préparation -coordination	218,00 €
Communication	
Affiches abribus St Brieuc Armor Agglomération	750,00 €
Communication - affiche - flyer -site internet - photo - vidéo	1006,00 €
Communication – Poste & Télécoms	
Location Vedette spectateurs/partenaires + repas	967,56 €
Fournitures	470,00 €
Papèterie, divers	
Toilettes PMR Légué	0,00 €
TOTAL CHARGES	35 003,00 €
BALANCE	0,00
Valorisations	

Validation des propositions de la Commission sportive

1./ Attribution des Bateaux D1 Performance Ailes Marines

Selon les Critères proposées en début de saison pour les Optimists :

Attribution de 5 optimists ailes marines pour les 5 premiers benjamins (fille ou garçon) du Championnat départemental de printemps 2018 accédant à la catégorie minime performance sur la saison 2018/2019 (Décision définitive de la commission en fonction du projet et de la motivation de chaque coureur).

1. **Sarah Jannin (LCC)**
2. **Gabriel Lothoré (PNSG)**
3. **Albane Plurien (PNSG)**
4. **Eulalie Piani (LCC)**
5. **Clémentine Caudan (LCC)**

Le coureur Louis Toinel était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau perso, nous prenons donc le coureur suivant sur la liste.

Attribution de 3 optimists ailes marines : Dotation aux 3 premiers benjamins (Filles ou garçons) nés en 2008 du Championnat départemental de printemps 2018 classés dans les 5 premiers du championnat sinon réattribués aux premiers benjamins de 2008 ou de 2009 de l'automne 2018

1. **Thelio Giannantoni (LCC)**

Le coureur Raphael ALLAIN était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau perso.

Attribution de 2 optimists ailes marines : Dotation des 2 premiers minimes D1 du Championnat d'automne 2018.

Demande de Dérogation :

Demande du CN Plérin qui sollicite l'attribution d'une coque pour Thimotée DENIS (né en 2008). Bonne saison pour le coureur, bonne motivation, il est aussi le suivant sur la liste des attributions.

Demande de la BNIG qui sollicite le maintien de la coque pour Maud DESBIOLLES, elle souhaite continuer une année supplémentaire, elle n'a pas obtenu sa qualification au Chpt de France à 2 places près. Elle souhaite se qualifier l'an prochain.

L'ASN Perros, absent au moment de la réunion sera consulté avant le CA.

Proposition de la commission à valider par le Conseil d'administration du CDV

1. **Sarah Jannin (LCC)**
2. **Gabriel Lothoré (PNSG)**
3. **Albane Plurien (PNSG)**
4. **Eulalie Piani (LCC)**
5. **Clémentine Caudan (LCC)**
6. **Thelio Giannantoni (LCC)**
7. **Thimotée DENIS**

8. Maud DESBIOLLES

9. Attribution après le Championnat d'automne
10. Attribution après le Championnat d'automne

Petit rappel fait par certains membres de la commission, il est important que les coureurs payent la carte Pub à la FFV pour ces bateaux. Un des bateaux a été vu avec du scotch sur le nom du partenaire au moment d'une régates. Ces bateaux ont été financé par le partenaire Ailes Marines et sont mis gracieusement à disposition des coureurs, il est donc important de ne pas masquer le partenariat. Ces bateaux sont affectés à un coureur nominativement, il est donc interdit de procéder à un prêt vers un autre coureur au moment d'une régates.

Selon les Critères proposés en début de saison pour les Lasers :

Attribution de 2 lasers ailes marines aux trois premiers coureurs du classement opti du championnat de Bretagne 2018 accédant au laser 4.7 sauf si un (ou des) coureur(s) 4.7 restant en 4.7 se classe(nt) dans les 10 premiers du classement du championnat de Bretagne 2018. Ce ou ces derniers seront alors prioritaires

Nous n'avons pas connaissance pour le moment de coureurs opti accédant au laser.

Attribution de 2 lasers Ailes Marines pour les 2 premiers coureurs Costarmoricains du championnat de Bretagne 4.7 2018 accédant au laser radial.

1. **Thibault TABOURIN (ASN Perros)**
2. **Klara LETISSIER (PNSG)**

Attribution de 3 lasers Ailes Marines pour les 3 premiers coureurs D1 laser radial du Championnat de Bretagne 2018 susceptibles de refaire une année de laser radial la saison prochaine et éligibles en termes d'âge à la sélection au Championnat de France radial.

1. **Romain Gibet (LMD CN Pléneuf)**
2. **Léonard Fleury (LMD CN Pléneuf)**
3. **Yann Arthur Furet (PNSG)**

Le coureur Matéo Poudens était également concerné par l'attribution d'une coque mais il utilise un bateau du Club.

Attribution des coques Opti du département.

En 2017, nous avons effectué des conventions sur trois ans avec plusieurs clubs pour l'utilisation de ces coques, deux sont restées au CDV. A ce jour, le CN Plérin sollicite 2 coques et l'EV Fréhel 2 à 4 coques.

Le Pôle Nautique Sud Goelo propose de restituer deux de ces 6 coques

- ❖ Dès la rentrée prochaine, le CN Plérin et l'EV Fréhel auront 2 coques sous convention club jusqu'en 2020.

2./ Bilan Printemps 2018 du circuit départemental

Régates Opti : 7 minimes D2 et 29 benjamins D2

31 coureurs D3 avec 15 coureurs en moyenne sur les régates
Bonnes régates dans l'ensemble

Stage à l'île grande 8 au 10 mai : 33 coureurs

Une demande est faite par un entraîneur : « *Est-il possible de pouvoir mouiller les parcours avant que les enfants ne partent sur l'eau ... plus facile pour donner les explications du parcours, ect...* »
Cela s'est fait sur certaines régates et ce fut apprécié des coureurs et des entraîneurs.

Laser : Chute des effectifs

PAV : Chevauchement de la pratique Régionale et Départementale, deux épreuves courues sur l'année pour le moment.

Slalom : 1 seule régates courue

Flotte Co : 10 RS Feva – 10 Cata – 6 Bug.

Régate de niveau régional. Remarque du Club organisateur, l'AANPB : Absence de soutien de la part de la Ligue sur cette épreuve

Une réflexion est en cours sur les RS Feva afin de relancer une dynamique et pouvoir créer une nouvelle série.

Plusieurs clubs ont des équipages (3 à St Quay, 2 à Port Blanc) d'autres clubs ont des bateaux RS Feva.

La Commission propose de cibler 2 régates du TAVL, le 21 octobre à L'île Grande et le 04 novembre à Trébeurden.

La BNIG propose d'inviter quelques clubs du 29 qui ont des RS Feva.

3/ Automne 2018 : Vérification du Calendrier régates et stage.

Le PNSG informe qu'il sera absent de la régates Laser du 11 novembre à Pléneuf.

Nous devons vérifier auprès du département 35 qui organise la seconde régates de novembre.

Il est proposé de réunir les deux dates si besoin en fonction des effectifs envisagés.

- Le CN Erquy propose également d'intégrer la régates Warp LD qu'il organise les 6/7 octobre dans le championnat Départemental Slalom. C'est noté.
- Un Point sera fait à l'automne sur l'effectif Laser
- Stage opti toussaint : il sera organisé à Erquy du 27 au 29 octobre juste avant l'interlique d'Automne organisée à Erquy.

4./ Equipe départementale sur les Championnats de France

**Sélectionnés pour les Championnats de France Minimes et espoirs
(34 coureurs)**

PAV Minimes

GAUBERT VICTOR C M V ST BRIEUC

Flotte co RS FEVA

LE BANNER BRIAC AAN PORT-BLANC

MAUPEU MATÉO AAN PORT-BLANC

DESBIOLLES MAUD B N ILE GRANDE

TASSEL TITOUAN A.S.N. PERROS

Flotte co solitaire Bug

EEMAN LOÏCK LOGUIVY CANOT CLUB
FARIBAULT THÉO POLE NAUTI SUD GOELO

Optimist fille

GIANNANTONI MANON LOGUIVY CANOT CLUB
LEGAY MARGAUX POLE NAUTI SUD GOELO

Optimist garçon

LE GAL LEANDRE POLE NAUTI SUD GOELO
VAUTRIN TITOUAN LOGUIVY CANOT CLUB
CORNIC MAEL A.S.N. PERROS
GIANNANTONI TITOUAN LOGUIVY CANOT CLUB
MASSE THEO LOGUIVY CANOT CLUB

420 Féminine

LAURENT SOLVEIG B N ILE GRANDE
KERHERVE SOPHIA B N ILE GRANDE

420 Masculin

LAYUS BAPTISTE E V TREBEURDEN
LE PENVEN VICTOR A.S.N. PERROS
CORNIC IBAN A.S.N. PERROS

Laser 4.7 Féminine

LETISSIER KLARA POLE NAUTI SUD GOELO

Laser 4.7 Masculin

TABOURIN THIBAUT A.S.N. PERROS

Laser radial Féminine

SONNEVILLE CAROLINE POLE NAUTI SUD GOELO

Laser radial masculin

FLEURY LEONARD LMD CN PLENEUF
GARNIER MAEL C M V ST BRIEUC
GIBET ROMAIN LMD CN PLENEUF
LYNE ALEXANDER LMD CN PLENEUF
PATUREL PAUL POLE NAUTI SUD GOELO
POUDENS-PROVOS MATEO POLE NAUTI SUD GOELO
FURET YANN-ARTHUR POLE NAUTI SUD GOELO

Slalom F31

BERHAULT ERWAN C N LANCIEUX
PRINCE MATÉO C N LANCIEUX
ROUXEL ANTOINE CN ERQUY

Slalom R 120

BOUGUYON VICTOR C N ST CAST
COLLET MARIN LOGUIVY CANOT CLUB

4./ Bilan Open 5.7 de la saison écoulée et projet à venir 2018/2019

1 seul open 5.7 à Loguivy. Le Bateau a été restitué en cours d'année. Des difficultés matérielles ont été rencontrées ainsi que des difficultés pour la mise en place des entrainements avec un équipage complet

Au 1^{er} septembre : 4 open 5.7 à attribuer

Le PN Sud Goelo en sollicite deux, le projet est en cours ...

Nous avons également une demande de la part du Lycée Maritime de Paimpol pour la mise à disposition de 2 bateaux de septembre à fin octobre afin de préparer le Championnat de France des Lycées Maritimes.

Questions diverses commission sportive

- Le CN Plérin n'a pas eu l'info concernant les benjamins qualifiés pour la régates de l'Aber wrach. L'information a été donnée oralement lors de la remise des prix coupe de Bretagne à St Quay. L'information n'a pas été diffusée sur le site de la LIGUE
- BNIG : Julien questionne le CDV sur les aides possibles pour deux coureurs qui ont intégré le Pôle France.
- Réponse : une aide est accordée par le CDV selon l'enveloppe allouée par le département pour l'équipe Départementale + CLE. En fonction de l'enveloppe et du nombre de coureurs costarmoricains au Pôle, nous versons une aide à l'issue de la saison, directement aux familles.

Questions diverses

- Nous avons une demande de la part du Lycée Maritime de Paimpol pour la mise à disposition de 2 bateaux Open 5.7 de septembre à fin octobre afin de préparer le Championnat de France des Lycées Maritimes. Le CA propose deux solutions : soit une location sèche des 2 bateaux puisque la section sportive du Lycée n'est pas adhérente au CDV ou alors le Loguivy Canot Club porte le projet, une convention étant signée avec le club.
- Remise en état des Open 5.7 : Afin que ces bateaux puissent être mis à disposition des clubs dans de bonnes conditions, nous allons solliciter Sébastien Renault pour un devis/inventaire rémunéré puis pour les travaux de remise en état.
- Suite à une sollicitation de la BPGO, Pierre Le Boucher est mandaté pour étudier les offres de cette banque dans le cadre de la déclinaison du partenariat national.
- Point d'info du Président sur le déroulement de l'AG fédéral concernant le vote du budget. Incidence sur le fonctionnement de la Ligue.

Le président :

Pierre LE BOUCHER

la secrétaire :

Bénédicte BOIRON LAYUS